Après les déclarations du gouvernement REPRENONS L'OFFENSIVE!

LA VALEUR DU POINT NE BAISSERA PAS, LES PENSIONS SI!

Le gouvernement peut toujours s'engager à ce que la valeur du point ne baisse pas dans son projet de loi, cela ne serait pas la première fois qu'une loi serait défaite par une autre loi.

Mais là n'est pas l'essentiel, car dans le modèle proposé, proche du modèle suédois, les pensions baisseront avec une décote directement liée à l'âge pivot de 64 ans, soit une baisse de 5 % par année manquante.

Sans oublier qu'il est prévu, dans le rapport Delevoye, d'augmenter l'âge pivot à 65 puis 66 ans. Rien n'interdira donc de prévoir une décote supérieure. Et tout cela se fera au nom de la «liberté» de choisir son âge de départ, bien entendu! Combien seronsnous à travailler à 65 et 66 ans alors qu'en ce moment une personne sur deux qui liquide sa retraite ne travaille déjà plus?

C'est donc bien l'âge pivot qui sera le pilier du système, la valeur du point ne pouvant être maintenue qu'à condition de travailler plus longtemps. Si l'on «choisit» de partir au même âge qu'actuellement, la retraite baissera...

C'est le même principe que le maintien à 14 % du plafonnement de la part des retraites dans les richesses du pays. Un gâteau plus petit à partager par de plus en plus de monde entraînera mécaniquement une baisse des retraites.

FEMMES ET PETITES RETRAITES : 1000 EUROS, ÇA RESTE EN-DEÇA DU SEUIL DE PAUVRETÉ!

Le gouvernement a fait le choix dès le début d'une grosse communication espérant apparaître comme le défenseur des petites retraites et donc des femmes. Les mesures sur les pensions de réversion et le 5 % par enfant, deux mesures loin d'être positives, n'ont aucun rapport avec le régime par point.

En ce qui concerne les 1000 euros de retraite minimum, pour l'obtenir, il faudrait avoir 43 années de cotisations et avoir atteint les 64 ans. À défaut, il y aura proratisation! Il y aura donc encore de nombreux/ses salarié·e·s en dessous du seuil de pauvreté. Cerise sur le gâteau empoisonné, d'un point de vue social, cet engagement, jamais respecté remonte à 2003 et il ne peut masquer une baisse globale des retraites du fait de la prise en compte de toutes les années.

Bref du grand foutage de gueule.

Comme cela a été démontré, cela n'a aucun rapport avec le régime par points.

Les annonces du gouvernement ont confirmé sa volonté première : celles de détruire notre système de solidarité. Pour la fédération SUD PTT, l'heure est encore plus à la mobilisation. Surtout que les syndicats qui soutenaient le gouvernement, la CFDT et la CFTC, se joignent à la bataille.

Dès ce week-end dans les manifestations qui auront lieu partout en France et surtout le 17 décembre, soyons encore plus forts et plus nombreux.

EN GRÈVE LE 17 DÉCEMBRE



Fédération des activités postales et de télécommunications 25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 fax 01 44 62 12 34 sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org

Un lapin sort du chapeau gouvernemental!

Les annonces du 1er ministre ont énervé tout l'arc syndical, y compris les confédérations favorables à la contreréforme. Faut dire qu'il y a de quoi! L'âge pivot qui sert de juge de paix pour le bonus-malus sera de 64 ans en 2027. Déjà un premier gros recul social dénoncé depuis des semaines, comme quoi les colporteurs de soi-disant «fake-news» ne s'étaient pas trompés. Il faudra travailler plus longtemps pour prétendre à une pension à taux plein, sans oublier le nombre d'annuités qui va

L'arnaque supplémentaire : l'âge pivot sera mis en place progressivement à partir... du 1er janvier 2022 et s'appliquera à tout le monde, même ceux né·e·s avant 1975!

augmenter.

Eh oui, dès cette date, la barre des 62 ans saute, il faudra partir à 62 ans et 5 mois pour pouvoir liquider ses droits à la retraite sans décote!

Au gouvernement, on appelle ça la justice

